

**DEMANDE D'EMPLOI - PERSONNEL ÉLECTORAL
ÉLECTIONS MUNICIPALES 2021
ÎLES-DE-LA-MADELEINE**

En prévision des élections le 7 novembre, la Municipalité procèdera à l'embauche du personnel requis. Si vous souhaitez faire partie du personnel électoral, veuillez remplir le formulaire, l'imprimer et le retourner à Jean-Yves Lebreux, président d'élection à jlebreux@muniles.ca ou encore à Mireille Bourgeois, secrétaire d'élection à ptserviceha@muniles.ca **avant le 30 septembre 2021**. Vous pouvez aussi le déposer dans la boîte de courrier à l'entrée de la mairie.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Nom : Prénom :
Adresse : Appartement :
Ville : Province : Québec Code postal :
Téléphone : Courriel :
Date de naissance : Numéro d'assurance sociale :

EXPÉRIENCE DE TRAVAIL ÉLECTORAL (SI APPLICABLE)

1. Commission de révision
2. Vote par anticipation
3. Jour du scrutin

EMPLOI DÉSIRÉ

À titre indicatif, veuillez indiquer vos préférences. Le président d'élection ne s'engage aucunement à respecter les préférences indiquées ci-dessous.

Réviseur – Commission de révision (à déterminer)

Scrutateur – Vote par anticipation et le jour du scrutin (31 octobre et 7 novembre)

Secrétaire de bureau de vote – Vote par anticipation et le jour du scrutin (31 octobre et 7 novembre)

Préposé à l'information et au maintien de l'ordre (PRIMO) – le jour du scrutin (7 novembre)

Table de vérification – Vote par anticipation et le jour du scrutin (7 novembre)

Demande d'emploi – Élections municipales 2021

Veillez noter qu'une formation sera donnée préalablement à l'élection et que vous devez également vous rendre disponible. La date de formation vous sera communiquée ultérieurement.

Je déclare que les renseignements fournis dans ce formulaire sont véridiques et comprends qu'une fausse déclaration peut entraîner le rejet de ma candidature ou mon renvoi, le cas échéant.

Date :

Signature : _____

N. B. : Travail de nature partisane.

Un membre du personnel électoral ne peut se livrer à un travail de nature partisane à compter du moment où il prête serment.